



# AVIS OFFICIEL

## PILIER PUBLIC

Sierre, novembre 2024

Y:\CH\Conseil général\Avis pour référendum\Pilier public\Vente parcelles à la commune de Randogne 2012.doc

## AVIS

Le Conseil général de Sierre se réunira en séance le **mercredi 11 décembre 2024 à 18h00** à l'aula de la HES avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel des Conseillères et Conseillers généraux**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée plénière ordinaire du 12 juin 2024**
- 3. Projet de Valais Arena et d'écoquartier VIVA**
  - a. Rapport de la commission de gestion
  - b. Rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme
  - c. Rapport de la commission ad hoc
  - d. Entrée en matière
  - e. Discussion de détail
  - f. Discussion générale
  - g. Votation finale

#### **4. Divers**

Pour rappel, l'article 26 de la loi sur les Communes précise que les séances du Conseil général sont publiques. L'assemblée peut toutefois décider le huis clos lorsque les circonstances l'exigent. En cas de huis clos, toute personne qui n'occupe pas une fonction officielle dans la salle doit se retirer.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Chancellerie	
Date début de la publication	26.11.2024	
Date fin de la publication	12.12.2024	